



**POUILLY EN AUXOIS**  
**BLIGNY SUR OUCHE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# BUDGET PRIMITIF 2021

## INFORMATIONS ESSENTIELLES

Le budget de cette année a été pensé pour réduire les dépenses afin de faire face à la crise tout en garantissant un maintien, voir une augmentation, de la qualité des services proposés à nos habitants. Nous finalisons également la politique d'accessibilité et de fonctionnalité des bâtiments communautaires avec différents travaux envisagés.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Depuis sa constitution, il y a cinq ans, la Communauté de Communes n'a pas augmenté ses taux d'imposition. Cette année encore, elle ne les augmentera pas et diminuera même le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### ACTION SOCIALE / ENFANCE-JEUNESSE

L'intercommunalité conforte l'offre d'accueil de loisirs des enfants à Bligny-sur-Ouche. Elle développe également le service de portage de repas pour les seniors du territoire. En termes d'investissement, 600 000 euros sont affectés à la restructuration et l'extension du centre social l'Agora de Pouilly-en-Auxois. Il s'agit aussi de le rendre accessible et économe en énergies.

### GESTION DES DÉCHETS

Les travaux de la déchetterie de Bligny sur Ouche sont engagés pour un montant de 480 000 euros. Avec cette opération, toutes les déchetteries du territoire seront désormais réaménagées pour être plus fonctionnelles. Il est également prévu l'achat d'un camion-poubelle (230 000 euros) et la rénovation des points d'apports volontaires (pour le verre et le carton par exemple). Plus de 800 000 euros seront au total investis cette année dans le service.

### AIDES AU TERRITOIRE

Environ 120 000 euros sont dédiés aux aides financières directes aux entreprises et artisans mis en difficultés par la crise sanitaire (la Région participe également à ce financement), ainsi qu'à l'aide à la rénovation énergétique réalisée par les particuliers (à hauteur de 32 000 euros d'aides).

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de Communes engage 130 000 euros pour la rénovation énergétique de ses propres bâtiments. Cet engagement entre dans la continuité de la politique de la Communauté de Communes à maintenir son avance sur la question écologique et l'avenir de notre territoire.

La construction d'un parking de covoiturage est envisagée, pour un montant de 530 000 euros. Il s'agit d'un projet structurant pour développer l'attractivité du territoire et répondre à un besoin de mobilité de plus en plus important.

### TOURISME ET LOISIRS

Afin de mieux installer le nouvel Office de Tourisme, les travaux de la Capitainerie de Pouilly en Auxois sont engagés, avec un montant global de 930 000 euros.

De plus, des travaux à la halte-restaurant de pont d'Ouche sont prévus pour 200 000 euros.

Il est à nouveau décidé que les recettes de la piste auto-moto du circuit de l'Auxois soient utilisées pour la Maison des Enfants. Pour rappel, 80 000 euros avaient été ainsi reversés en 2020.